



Déclaration des performances

N° LE 06

1. Code univoque d'identification du type de produit

Revêtement mural en PVC expansé avec une doublure en fibres de cellulose ou fibres de cellulose et polyester

2. Numéro de type, de lot, de série ou d'autre marquage pour l'identification du produit de construction :

523140

3. Usage prévu du produit de construction selon la spécification technique harmonisée :

Produit de revêtement mural en forme de rouleau selon EN 235, collé principalement à des fins de décoration sur des murs intérieurs, des murs de séparation ou des plafonds.

4. Nom, nom commercial ou marque déposée ainsi que l'adresse de contact du fabricant :

Tapetenfabrik Gebr. Rasch GmbH + Co. KG, Raschplatz 1, D-49565 Bramsche, Allemagne

5. Le cas échéant, le nom et l'adresse du mandataire :

Non applicable

6. Système pour l'évaluation et la vérification constance des performances :

Système 3 (selon EN 15102, tableau ZA 2)

7. Si le produit fait l'objet d'une norme harmonisée :

L'institut Materialprüfanstalt Hannover, n° d'identification : 0764 a contrôlé et classé la tenue au feu selon EN 13501-1 sous système 3 et publié le rapport de tests n° 113189 du 02/09/2011 et

l'institut WKI Fraunhofer, Braunschweig, n° d'identification : 0765 a réalisé des tests relatifs à la libération de formaldéhyde, métaux lourds, de certains autres éléments et de monomère de chlorure de vinyle (VCM) selon EN 12149:1997 et publié le rapport de tests n° MAIC-2012-3387, du 19.11.2012.



8. Liste des caractéristiques essentielles pour l'usage déclaré, performances du produit de construction en rapport avec les caractéristiques essentielles et les spécifications techniques harmonisées correspondantes

| Caractéristiques essentielles | Performance | Spécification technique harmonisée |
|--|--|---|
| Classe de tenue au feu | C-s2, d0 | EN 13501-1 |
| Émission de formaldéhyde | Réussi | EN 12149:1997, test C |
| Émission d'autres substances dangereuses | Sb 3,5 mg/kg As 1,4 mg/kg Ba 4,8 mg/kg Cd < 1,0 mg/kg Cr < 1,0 mg/kg Pb < 1,0 mg/kg Hg < 1,0 mg/kg Se 7,3 mg/kg | EN 12149:1997, test A |
| Émission de monomère de chlorure de vinyle | < 0,2 mg/kg | EN 12149:1997, test B |

9. Les performances du produit identifié sous les points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées sous le point 8.
 Cette déclaration des performances est déposée sous la seule responsabilité du fabricant identifié sous le point 4.

La déclaration des performances a été rédigée par :

Bas Dijkhuis (Chef du contrôle de la qualité)

(Nom et fonction)

Bramsche, 01 octobre 2019

(Lieu, Date, Signature)